

FRANCE - Bilan des contrôles réalisés par la DGCCRF

5 mars 2002, par [Inf'OGM](#)

La Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a rendu publics, le 5 mars 2002, les résultats de ses contrôles sur les OGM. Au niveau des semences, sur 132 prélèvements, un seul lot s'est avéré contaminé par deux OGM autorisés à un niveau de 0,2%. Ce lot provenait des Etats - Unis. En ce qui concerne l'alimentation humaine, le secrétariat d'Etat à l'Industrie, au Commerce et à la Consommation a fait savoir que des OGM ont été retrouvés dans 17 échantillons sur 70 : 15 échantillons se sont révélés positifs au soja Roundup Ready ; 1 échantillon positif au maïs T25 (tolérant au glyphosate) ; 1 échantillon positif aux maïs T25 et Bt11 (produisant un insecticide). Parmi ces 17 échantillons, 8 prélèvements ont été déclarés "non conformes" en raison d'un mauvais étiquetage. Des "suites contentieuses" devront être engagées, a précisé Christian Pierret, le ministre délégué à la Consommation dans un communiqué. Réclamant "la plus grande vigilance sur la suite des contrôles", le secrétariat a ainsi mis l'accent sur le contrôle des produits importés et sur l'abaissement du seuil d'étiquetage actuellement autorisé (moins de 1%). Les enquêtes sont en cours de réalisation en ce qui concerne le domaine de l'alimentation animale.

P.-S.

[Minefi](#)